

„Princesse Amélie“

Pour le promeneur, désireux de laisser les rues de la ville avec leur va-et-vient derrière lui et de se promener dans les allées plus calmes du parc, quelle entrée plus accueillante que celle qui se présente à lui à partir de la rue Amélie?

Il y a quelques années encore cet accès du parc était flanqué de superbes arbres d'un âge vénérable avant qu'une violente tempête ne les eût brisés comme des fétus de paille. Le chemin, bordé de parterres de fleurs, conduit le visiteur vers un espace semi-circulaire au milieu duquel se dresse la statue imposante d'une figure de femme, la princesse Amélie.

Avant d'en venir aux détails techniques de ce monument, son emplacement, sa conception, jetons un regard sur le personnage même, représenté ici. Qui était cette princesse, populaire parmi les Luxembourgeois à un point tel que peu de temps seulement après sa mort en 1872 on ait tenu à perpétuer sa mémoire par un monument avant même d'en avoir érigé un en honneur de son beau-père Guillaume II sur la place qui porte son nom?

Amélie Marie da Gloria de Saxe-Weimar-Eisenach était l'épouse du prince Henri des Pays-Bas, à qui son frère, le roi Guillaume III, très peu soucieux des intérêts du Luxembourg, avait confié dès 1850 le gouvernement du Grand-Duché avec le titre et les fonctions de „prince-lieutenant du roi-grand-duc“ pour les affaires luxembourgeoises.

Dans sa tendre enfance déjà la princesse Amélie, née en 1830, avait eu de brefs contacts avec le Luxembourg; en 1831 son père, le duc Bernard de Saxe-Weimar, avait été nommé gouverneur général du Grand-Duché par le roi Guillaume I^{er}, désireux de défendre, lors de la révolution belge, la possession du Luxembourg par une administration séparée.

Lieutenant-général de l'armée hollandaise, défenseur de la cause orangiste, cet homme cultivé était arrivé à Luxembourg avec sa femme et ses cinq enfants, dont la plus jeune était Amélie.

Celle-ci avait fait la connaissance du prince Henri lors d'une escale de ce dernier à l'île de Madère. Leur mariage fut célébré le 18 mai 1853 à Weimar. Le 14 août 1853 le couple princier arriva à Luxembourg pour se rendre au château de Walferdange, sa résidence pendant ses

séjours à Luxembourg. Le 18 août les princes firent leur joyeuse entrée dans la ville, accueillis avec enthousiasme par la population, comme en témoigne une cantate composée pour cette occasion par Laurent Menager.

Pourtant cette union princière n'avait pas été à l'abri de voix critiques. On connaissait la princesse comme une femme intelligente, pleine d'assurance et très cultivée par la fréquentation de cercles intellectuels dans son pays.

On lui prêtait en dehors d'un „sens profond de tout ce qui est noble et beau“ un „esprit masculin dans sa clarté“, un „goût plus indépendant que nécessaire“ et l'on craignait qu'avec ces qualités-là elle n'en vint à dominer son mari par sa supériorité.

Ces appréhensions étaient pourtant vaines; elle eut un ascendant bénéfique sur son époux, qui en homme éclairé et sensé sut venir à bout des difficultés internes dues à une situation politique tendue et à assurer au pays une période de prospérité économique et de progrès politiques.

Son épouse, grâce à ses qualités de cœur, à son sens inné des vraies valeurs eut vite fait de se gagner la sympathie de toute la population; l'intérêt et la part qu'elle prenait aux problèmes du pays, son caractère affable, sa simplicité, sa charité envers les pauvres et les démunis lui avaient assuré une popularité peu commune à l'époque et dont, en dehors de son mari et de son beau-père les autres membres de la famille des Orange-Nassau ne purent guère se targuer.

Il reste ici à relever le mérite qui revient au couple princier dans la sauvegarde de l'indépendance du pays, quand en 1867 cette indépendance fut dangereusement menacée par les visées annexionnistes de Napoléon III et les velléités de Guillaume III à lui céder le pays contre espèces sonnantes.

Mettant à profit les relations familiales avec la cour de Russie, Henri envoya son épouse à St. Pétersbourg auprès de son parent le tsar Alexandre II pour y plaider la cause de l'indépendance du pays, une idée que le prince avait à cœur et qui l'emporta quand les grandes puissances réunies à Londres en congrès se portaient garantes de l'indépendance du Luxembourg dans une neutralité désarmée.

Cinq années plus tard la princesse Henri des Pays-Bas, tel était son titre officiel, mourut à Walferdange d'une grave infection pulmonaire,



Guy Hoffmann



Collection Marcel Schroeder

âgée de 42 ans seulement. Sa mort prématurée plongea le pays dans un deuil sincère qui se manifesta quand, dans un cortège solennel, la dépouille mortelle fut conduite à la gare en direction de Delft, où eut lieu l'inhumation.

Le 15 mai déjà on apprit par la presse qu'un comité s'était constitué dont faisaient partie A. Pescatore, N. Martha, Ch. Simonis, F. Dutreux et M. Müllendorff et dont le but était d'ériger à la mémoire de la regrettée princesse un monument comme expression de la gratitude envers celle qui par ses éminentes qualités avait su gagner l'affection de tout un peuple.

Une souscription nationale était censée réunir les fonds nécessaires à ce projet, qui, il faut le relever, n'était toutefois pas unanimement approuvé.

D'aucuns y virent pure flagornerie, d'autres le désapprouvaient ou y étaient indifférents; à la

cour de Hollande même le roi Guillaume III se montra offusqué par cette idée, trouvant inadmissible qu'un monument pût être érigé à la mémoire d'une princesse étrangère à leur dynastie avant qu'on eût songé à honorer de cette façon un prince qui en avait fait partie par sa naissance.

Toujours est-il qu'un concours fut ouvert aux artistes qui présentaient leurs maquettes sous devises dont quelques-unes étaient fort poétiques: „sursum corda", „viribus unitis", „Tugend besteht, wenn alles vergeht". Pourtant des quatorze projets réunis on n'en retint que six, sans qu'un premier prix, doté de la somme de cinq cents francs, fût décerné avec la recommandation d'exécution. Celle-ci était encore compromise par les difficultés financières; les fonds collectés s'avéraient insuffisants; les vingt-quatre mille francs réunis jusque-là semblaient aux yeux

du prince Henri une somme bien modique pour „la construction d'un monument convenable".

La réalisation du projet traîna donc en longueur jusqu'au moment où E. Servais, bourgmestre de la Ville depuis 1875, revint à charge. C'était l'année où l'on s'apprêtait à fêter le vingt-cinquième anniversaire de la lieutenance du prince Henri.

L'épineuse question financière avait finalement pu être tranchée par les bons offices de l'administration municipale qui, devant la réticence de la Chambre des Députés à débloquer les crédits nécessaires, fit voter la somme de six mille francs-or pour terminer le monument.

Il ne resta maintenant qu'à choisir un emplacement adéquat. Le démantèlement de la forteresse avait libéré de vastes terrains dont une partie avait été attribuée à la Ville lors du départage de ces lieux, dans le but d'y aménager un parc public. Le bastion et le fort Marie, faisant partie des fortifications occidentales, dites „ceinture de plaine", avaient été démolis en 1870 au cours d'une manifestation populaire à laquelle avait même assisté le couple princier. Comme une partie des fondements avaient résisté au dynamitage, il en était résulté une certaine élévation du terrain, un tertre, habilement mis à profit par l'architecte-paysagiste Edouard André de Paris, chargé de l'aménagement du parc. Il y implanta le monument de la princesse, oeuvre du sculpteur messin Charles Pêtre et de l'architecte Oscar Belanger, originaire de la France du Nord et gendre de J.H. Antoine de Marie, ci-devant bourgmestre à Luxembourg.

Pour la conception du monument plusieurs possibilités avaient été envisagées: une stèle avec médaillon risquait d'avoir un caractère trop funéraire; un buste avec fontaine semblait peu digne de la mémoire d'une princesse; une figure assise ou debout? Ce fut finalement cette dernière idée qui l'emporta. La statue de deux mètres de haut, coulée en bronze blond montre la princesse debout dans ses atours princiers dans une attitude de noble et calme dignité.

Elle est placée sur un socle avec piédestal en granit des Vosges, le tout d'une hauteur de trois mètres, dressé au centre d'une exèdre de dix mètres de diamètre, exécutée en grès de la Sûre avec un banc de repos, portant juxtaposés les écussons des douze cantons du pays.

L'inauguration solennelle qui eut lieu le 30 octobre 1876 était, en dehors de l'hommage rendu à la princesse, aussi une manifestation de sympathie à l'égard du prince Henri, comme l'avaient été les festivités commémorant l'anniversaire de sa lieutenance.

La presse nationale et internationale en rendit compte dans des termes élogieux.

A travers les rues richement pavoisées sociétés et députations se dirigèrent vers la place du Monument où la foule se pressait. Le parterre autour de la statue encore voilée était couvert de fleurs.

Quarante jeunes filles, tout de blanc vêtues, attendaient, portant chacune une couronne de fleurs en signe d'hommage. Sur les estrades avaient pris place les autorités de l'Etat, de la

Ville, les diplomates et les hôtes d'honneur dans l'attente du prince et de ses invités: la Grande-Duchesse de Saxe-Weimar, sa soeur, le prince Alexandre, son neveu, les frères de la princesse ainsi que ses dames d'honneur, tous salués par des salves d'artillerie.

Un programme musical choisi encadra les discours. Monsieur A. Pescatore, président du Comité de l'oeuvre, retraça dans des paroles chaleureuses la vie si brève de la princesse, avant de remettre aux soins de la Ville le monument. Le bourgmestre, M. Servais accepta „avec bonheur en dépôt ce monument de la piété des Luxembourgeois”.

Le prince dans son discours de remerciement rendit hommage en paroles émues à „Celle qui était toujours à côté de moi, qui était mon soutien, mon bonheur; c'est par elle que j'ai puisé la force et l'énergie nécessaires pour remplir mes nombreux devoirs, dans des temps prospères et surtout dans l'adversité.”

De l'encadrement musical retenons en guise d'ouverture une marche solennelle intitulée „Amalia”, mise en musique par Laurent Menager et exécutée par les sociétés Concordia et les musiques du Grund et Pfaffenthal. La cérémonie du dévoilement de la statue se fit aux sons d'une cantate sur les paroles de J. Neumann et la musique de A. Zinnen.

La voix du ténor se fit encore une fois l'aède des vertus de la princesse.

Air de Ténor:

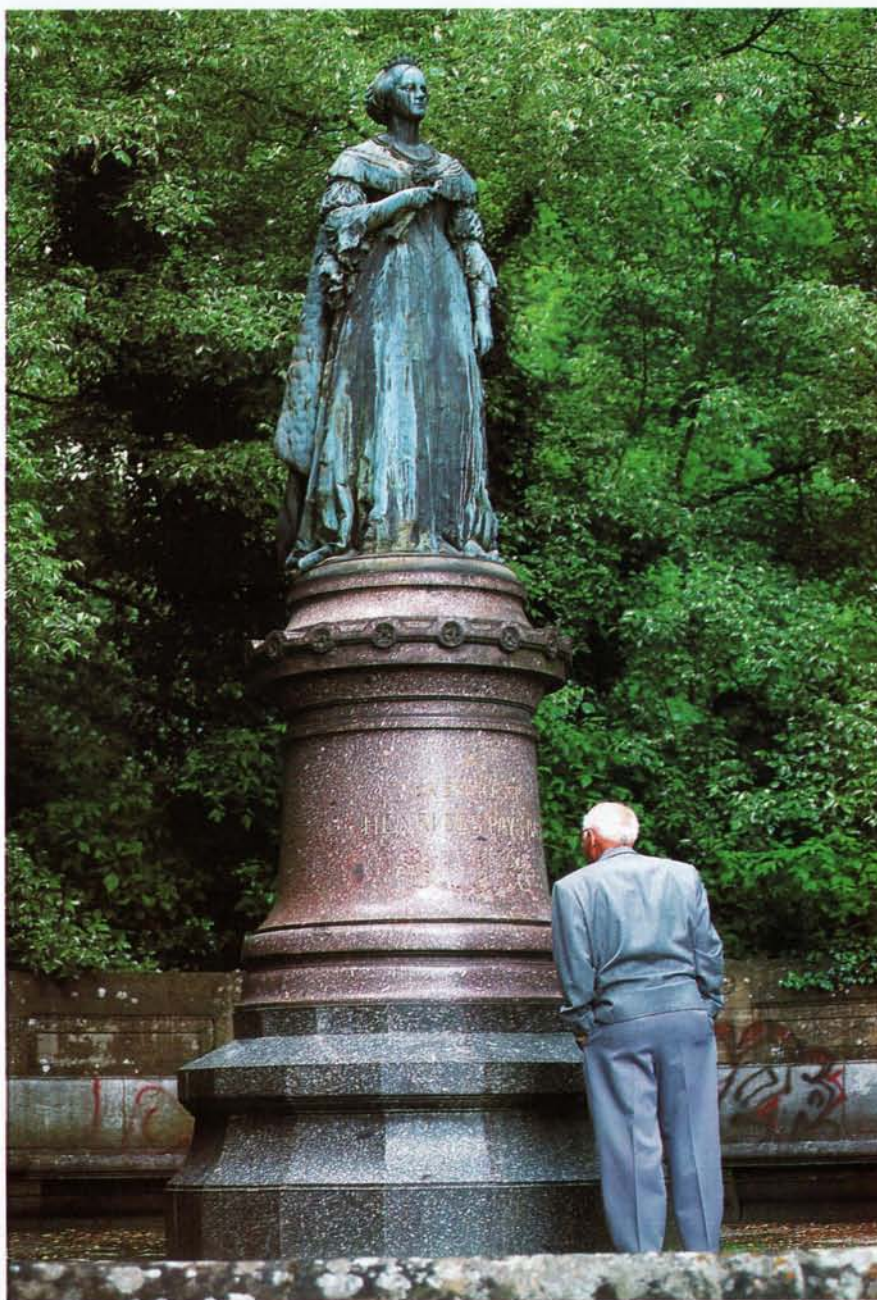
De l'orphelin Elle séchait les pleurs;
Et de la veuve apaisait les douleurs;
Partout où gémissaient le besoin,
la souffrance,
Sa générosité menait Sa bienfaisance
Verser Ses dons réparateurs.

Sa charité Lui bâtit Son Trône
Et notre amour Lui tressa Sa couronne;
La pitié, comme un sceptre en
Sa royale main
Du front du malheureux chassait
le noir chagrin
En tendant la discrète aumône.

Le Grand Choeur:

La voilà: salut image chériel
Voyez ce sourire et cet oeil si doux,
Et ce front si pur, plein de rêverie
Réfléter Son âme parmi nous.

Un hymne allemand de la plume de M. Lentz, intitulé „Vergeltung” trouva des accents non moins dithyrambiques. Ce lyrisme exalté devait sans doute plaire aux hommes et femmes de l'époque. Nos contemporains ont tendance à en sourire, tant il paraît surfait et suranné. M. Rodange, le chantré attiré de la princesse, avait à son tour écrit un texte pour l'occasion sur une musique de L. Menager. Mais il ne lui était plus donné de l'entendre, la mort l'ayant frappé le 27 août 1876 à Clausen. La cérémonie radieuse se clôturait dans des réjouissances populaires; un feu de Bengale illuminait le monument le soir.



imedia

Le temps a fini par noircir le bronze de la statue, ce qui lui vaut dans le langage populaire la dénomination „schwarz Prinzessin”.

L'exèdre, malheureusement couverte des inévitables et fâcheux graffiti, n'invite plus tellement à un repos. On doit regretter que ce monument, un des premiers dont la Ville pût s'enorgueillir, situé dans un cadre si joli, ne se présente plus aujourd'hui dans un état digne de sa qualité et de son importance.

N'oublions pas qu'il a été érigé à la mémoire d'un personnage, non pour son importance politique sur un plan international, encore moins pour glorifier des valeurs militaires ou des exploits guerriers, mais en hommage à une femme qui dans sa courte vie a su faire valoir des qualités d'une profonde humanité.

Sources:

- Archives de la Ville de Luxembourg;
- Jules Mersch: Biographie nationale: fascicule IX, 1958. „Les rois des Pays-Bas, grands-ducs de Luxembourg”;
- Paul Weitz: „Hendrik und Amalia, Lebensgeschichte des Prinzen und der Prinzessin Heinrich der Niederlande”, Band II, 1979;
- François Ewen: „Le Luxembourg dans les gravures du XIX^e siècle” (Le Luxembourg illustré et commenté dans les périodiques étrangers du XIX^e siècle), Ed. St. Paul, 1988;
- Arthur Hill: Denkmäler der Stadt Luxemburg, dans: *Revue*, avril 1952;
- Geschichtliche Erinnerungen „Um ein fürstliches Frauenkmal” dans: *Lëtzeburger Journal* (31.8.51);
- Nikolas Japikse: „Die Oranier”, Georg Callweg Verlag, München, 1939.

Fanny Beck